

Région NORMANDIE / Département du CALVADOS  
Arrondissement de BAYEUX / Canton de BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Commune  
de  
FONTAINE - HENRY

---

**Conseil Municipal**  
**Séance du 25 mars 2021**  
**COMPTE-RENDU**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Cyrille ROSELLO de MOLINER, Maire.

Présents : Messieurs ROSELLO-DE-MOLINER Cyrille, CHRETIEN Loïc, MALINE Geoffroy, FREMONT Jean, LEGRAIN Benoît. Mesdames ALVADO Corinne, CREVON Nathalie, HAMELIN Delphine, LAMARE Caroline, FOUQUEZ Tiphaine.

Absent : D'OILLIAMSON Pierre-Apollinaire

Madame Corinne ALVADO a été élue secrétaire de séance.

### **1 Approbation du précédent compte rendu**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

### **2 Approbation des comptes administratifs 2020 Budget communal et du budget annexe "Lotissement des Senteurs".**

Le conseil municipal s'est fait présenter les comptes administratifs du budget communal et du budget annexe "Lotissement des Senteurs" qui se résument ainsi :

Budget communal : excédent d'investissement de 254 672.21€, excédent de fonctionnement de 272 420.12€, soit un excédent global de 527 092.33€

Budget annexe "Lotissement des Senteurs" : résultat de fonctionnement : 0€, excédent d'investissement : 275 600.39€.

Les compte administratifs sont approuvés à l'unanimité.

### **3 Approbation des comptes de gestion 2020 Budget communal et du budget annexe "Lotissement des Senteurs".**

Le conseil municipal s'est fait présenter les comptes de gestion établis par le trésorier du budget communal et du budget annexe "Lotissement des Senteurs" qui se résument ainsi :

Budget communal : excédent d'investissement de 254 672.21€, excédent de fonctionnement de 272 420.12€, soit un excédent global de 527 092.33€

Budget annexe "Lotissement des Senteurs" : résultat de fonctionnement : 0€, excédent d'investissement : 275 600.39€.

Les compte de gestion sont approuvés à l'unanimité.

#### **4 Affectation des résultats 2020 du Budget communal et du budget annexe "Lotissement des Senteurs".**

Après avoir repris ce jour le compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, le conseil municipal, à l'unanimité, décide, pour le budget communal, d'affecter la somme de 226 401.83€ au compte 002 et 46 018.29 € au compte 1068 de la section de fonctionnement du budget primitif communal 2021.

Pour le budget annexe "lotissement des Senteurs" de reporter l'excédent d'investissement de 275 600.39€ au compte 001 du budget primitif 2021.

#### **5 Vote du budget primitif 2021 du Budget communal et du budget annexe "Lotissement des Senteurs".**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal vote les Budgets Primitifs 2021 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme de :

Pour le budget communal :

- 460 599.70 euros en section de fonctionnement
- 361 242.00 euros en section d'investissement
- 

Pour le budget Lotissement des senteurs :

- 755 799.30 euros en section de fonctionnement
- 780 183.00 euros en section d'investissement

#### **6 Indemnité du percepteur et frais de gardiennage de l'église.**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le versement des indemnités de conseil et de budget dues au percepteur de Bayeux pour l'année 2021.

Compte tenu du manque d'investissement, le conseil municipal décide à 10 voix pour de supprimer l'indemnité de gardiennage de l'église.

#### **7 Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'habitation 3 rue de Scoriton.**

Contrat de maitrise d'œuvre établi par SAS Magali POLLET-FERRY, Architecte  
8 allée Marquis Le Héricy 14740 SAINT MANVIEU NORREY.

Présentation détaillée du contrat de maitrise d'œuvre par Delphine HAMELIN.

Le conseil municipal donne son accord à Cyrille ROSELLO DE MOLINER pour signer le contrat de maitrise d'œuvre.

## **8 Contrat de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parking Chemin des Champs.**

Cyrille ROSELLO présente le projet établi par Cécile CLEMENCE, Maître d'œuvre, sur le projet d'un parking de 4 places en haut de la petite rue.  
Le conseil municipal donne son accord à Cyrille ROSELLO DE MOLINER pour signer l'acte d'engagement.

## **9 Proposition d'achat d'un terrain communal.**

Courrier de Mr Daniel DERAINE demandant l'acquisition d'une parcelle appartenant à la commune. (ZI4)

Avis favorable pour la vente sur la base de 7500 € l'hectare : Contre : 0 Abstention : 0  
Pour : 10

Vente prévue après le bornage de l'extension du lotissement du château.

## **10 Attribution de la parcelle N°2 du lotissement des Senteurs.**

Avis favorable pour la vente de la parcelle N°2 à Mr ET Mme KAROUATI (suite au désistement de Mr MAURAT-RUTKOWSKI) au prix de 117 910€ TTC

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10.

## **11 Classement de la rue du clos cassis dans la voirie publique communale.**

Geoffroy MALINE explique que la rue du Clos Cassis est dans le domaine privé au lieu d'être dans le domaine public.

Avis favorable pour reclasser la rue dans le domaine public de la voirie communale

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

## **12 Informations et questions diverses.**

- Installation des compteurs LINKY ENEDIS.

L'installation sera faite cette année pour l'ensemble des bâtiments communaux

- Nouvelle association :

Cyrille ROSELLO DE MOLINER explique avoir reçu des jeunes du village qui souhaitent créer une nouvelle association Les D'jeun's d'Henry pour l'aide à la personne.

Avis favorable pour la création de cette association et le versement d'une subvention d'un montant de 100€

Les membres du Conseil Municipal

Le secrétaire

Le Maire